

## Communiqué final du Conseil des ministres

Vendredi, le 29 Janvier 2016, sous la Haute Présidence de S.E. Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, le Conseil des Ministres s'est réuni dès 11 heures 30, dans la salle habituelle au Palais de la Présidence de la République.

A l'entame des travaux, le Conseil des Ministres s'est félicité de la tenue, à Libreville, de la quatrième (4ème) Commission Mixte Paritaire Chine/Gabon. Une Commission Mixte se tenait également au moment où notre pays accueillait une importante délégation chinoise, conduite par le Vice Ministre du Commerce de la République Populaire de Chine.

Effectuée dans le cadre du suivi du Sommet Chine-

Afrique, cette visite a été l'occasion pour les deux (2) parties, de signer un nouvel accord de partenariat économique et technique, et de renouveler l'expression du soutien de la Chine dans la volonté des plus hautes autorités de notre pays, en tête desquelles le Président de la République, Chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA, de mener une politique volontariste de diversification de l'économie et de transformation locale de nos matières premières.

La partie chinoise a également assuré le Président de la République de la convergence de vues entre la Chine et le Gabon sur les grandes questions de l'heure.

Dans la suite, le Conseil des Ministres a félicité le Président de la République pour la tenue, à Libreville, les 25 et 26 Janvier 2016, d'une Conférence de haut niveau sur les médias et la paix.

Organisée par l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), sous le Haut Patronage de S.E. Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, et soutenue par la Fédération Internationale des Journalistes, l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'UNESCO et l'UNOCA, cette importante rencontre a vu la participation des hommes et des femmes de médias, de la Société Civile et des Partis Politiques, pour une culture de la paix à travers la presse et les médias.

### AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ECONOMIE, DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

Le Conseil des ministres a marqué son accord à sept (7) projets d'ordonnances et à un projet de décret. Il s'agit :

de deux (2) projets d'ordonnance autorisant l'Etat Gabonais à contracter auprès d'Export- Import Bank of China en abrégé « EXIMBANK », deux (2) emprunts :

- l'un, destiné au financement du projet de conception et de construction de la route conjonctive entre Port-Gentil et Mbega (Farasol-Mbega) ;

- l'autre, au projet de construction et d'équipement de trois (3) centres de formation et de perfectionnement professionnels au Gabon ;

de deux (2) projets d'ordonnances autorisant l'Etat Gabonais à contracter auprès de la Banque Industrielle et Commerciale de Chine en abrégé « ICBC », deux (2) emprunts relatifs au financement du projet de conception et de construction des stades de Port-Gentil et d'Oyem ;

de du projet d'ordonnance autorisant l'Etat Gabonais à contracter un emprunt auprès de la Banque Société Générale en abrégé « SG » au titre de la Convention Cadre, destiné au financement des projets suivants :

- travaux d'extension du Stade Omnisports Président BONGO ;

- livraison des véhicules par Renault Trucks Défense (RTD) ;

- livraisons d'équipements non militaires ; du projet d'ordonnance autorisant l'Etat Gabonais à contracter un emprunt auprès de la Banque Internationale pour la Re-

construction et le Développement en abrégé « BIRD », en vue du financement du Programme de Développement des Infrastructures Locales ;

- du projet d'ordonnance autorisant l'Etat Gabonais à contracter un emprunt auprès de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale en abrégé « BDEAC », dont le produit servira à financer partiellement le projet de réhabilitation et d'élargissement de la Route Nationale N°1 entre le PK5 et le PK12 à Libreville.

Le projet de décret, quant à lui, porte approbation des statuts de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon, en abrégé « ANPI- Gabon ».

L'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon a pour mission d'assister le Gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique en matière de promotion des investissements et des exportations, de création et de développement des entreprises, d'accompagnement des promoteurs, ainsi que dans la mise en œuvre des partenariats publics-privés.

L'ANPI-Gabon est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et jouissant de l'autonomie de gestion administrative et financière.

Cette Agence est rattachée à la Présidence de la République et placée sous la tutelle technique du Ministère en charge de la Promotion des Investissements.

L'ANPI-Gabon comprend :

- un Conseil d'Administration ;

- une Direction Générale ;

- une Agence Comptable.

### MINISTERE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

Le Conseil des ministres a adopté les deux (2) projets de décrets suivants :

- projet de décret fixant les dispositions particulières applicables aux marchés publics rentrant dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) édition 2017 ;

- projet de décret portant Règlement Général sur la Comptabilité Publique.

Le premier projet de décret organise une procédure dérogatoire à celle prévue par le décret n° 0254/PR/MEEDD du 19 Juin 2012, portant code des marchés publics, en vue d'accélérer la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics conclus dans le cadre de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2017.

S'agissant du second projet de décret, il transpose la directive de la CEMAC n° 02/11-UEAC-190- CM-22 du 19 Décembre 2011, relative au règlement général sur la comptabilité publique de l'Etat, encadre les relations entre les différents acteurs intervenant dans la gestion des finances publiques ainsi que les principales opérations budgétaires et comptables qui leurs sont assignées.

La principale originalité de ce nouveau règlement général sur la Comptabilité Publique consiste en ce qu'il intègre l'Etat, les établissements publics, les collectivités locales et les institutions constitutionnelles, aux fins de regrouper, dans un seul texte, toutes les composantes de l'Etat pour les arrimer aux nouveaux principes de gestion des finances publiques.

A ce titre, il couvre quatre principales matières :

- les définitions et principes fondamentaux ;

- les règles comptables applicables à l'Etat ;

- les règles comptables applicables aux collectivités locales ;

- les règles comptables applicables aux établissements publics et aux administrations de l'Etat jouissant de l'autonomie de gestion.

### MINISTERE DE L'EGALITE DES CHANCES ET DES GABONAIS DE L'ETRANGER

Le Conseil des ministres a approuvé le projet de décret portant attributions et organisation du Ministère de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger.

Le Ministère de l'Egalité des Chances et des Gabonais de l'Etranger a pour mission de concevoir et mettre en œuvre la poli-

tique du Gouvernement en matière d'Egalité des Chances et de gestion des Gabonais de l'Etranger.

Ainsi, ce Ministère comprend :

- le Cabinet du Ministre et les services rattachés ;

- l'Inspection Générale des Services ;

- le Secrétariat Général ;

- les Directions Générales ;

- les Etablissements et organismes sous tutelle.

### EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE

#### MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE, CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GRAINE

Le Conseil des ministres a approuvé la tenue d'une Réunion Interministérielle, courant Février 2016, à Kango (Province de l'Estuaire), en vue d'harmoniser l'action des Départements Ministériels liés par la problématique du développement agricole.

#### MINISTERE DES TRANSPORTS

Le Conseil des ministres a marqué son accord au Ministre pour l'organisation, à Libreville, du 24 au 26 Février 2016, de la neuvième (9ème) session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer, en abrégé « ARSTM ».

### Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles ci-après :

#### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- Représentant Personnel du Président de la République, chargé des questions Politiques et du Pacte Social : **M. Antoine YALANZELE**.

#### SOCIETE NATIONALE DES HYDRO-CARBURES DU GABON, GABON OIL COMPANY (GOC).

- Directeur Général : **M. Arnaud Calixte ENGANDJI-ALANDJI**.

#### PRIMATURE

#### CABINET DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

- Directeur de Cabinet Civil Adjoint 2 : **M. Antoine MENIE M'EYI**, en remplacement de Mme Léontine MEBALE.

- Chef de Cabinet Adjoint : **M. Fidèle BENGONE B'AYI**.

#### DEPARTEMENT DIPLOMATIE, AFFAIRES ETRANGERES ET COMMUNAUTAIRES

- Ministre Plénipotentiaire : **M. Christophe ELLA EKOGA**, en remplacement de M. Russel MEZEME MBA, remis à la disposition de son administration d'origine.

- Conseillers Politiques : **MM. Jean Honoré MOMBO** ;

**Jean Boex MBEGA OSSA**.

- Conseiller Adjoint : **M. Placide NGUEMA NTOUTOUME**.

#### DEPARTEMENT POLITIQUE

- Conseillers Politiques : **MM. Jean Honoré MOMBO** ;

**Jean Boex MBEGA OSSA**.

- Conseiller Adjoint : **M. Placide NGUEMA NTOUTOUME**.

#### DEPARTEMENT COMMUNICATION

- Conseiller, Chef de Département : **M. Sylvain ABESSOLO**, en remplacement de Mme Désirée SINGATADY, remise à la disposition de son administration d'origine.

- Conseiller Chargé des Réseaux Sociaux : **M. Loïc ONDO ONA**.

- Conseiller Adjoint : **M. Armis OWONO MVE**.

#### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE (USS)

RECTORAT

- Recteur : **Pr Jean-Bruno BOGUI-KOUMA**.

- Vice-Recteur 1 : **Pr Jean KOKO**.

- Vice-Recteur 2 : **Pr Adrien SIMA NZUE**.

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINIS-

#### TRATIVES ET FINANCIERES

- Directeur : **M. Jean De Dieu MBATCHI BONGO**.

#### FACULTE DE MEDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTE

- Doyen : **Pr Jean-François MEYE**.

- Vice-Doyen 1 Chargée de la Pédagogie : **Pr Philomène KOUNA épouse NDOUONGO**, confirmée.

- Vice-Doyen 2 Chargée de la Recherche : **Mme Solange NZENZE**.

#### SECRETARIAT GENERAL

- Secrétaire Général : **M. Ponce-Estelin NFOUBOU KOUELY**.

#### MINISTERE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES

#### ASSEMBLEE NATIONALE CABINET DU PRESEIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

- Directeur du Protocole : **M. Guillaume RENDAMBO**.

#### Par ailleurs, M. Thiburce LIPILA NDAMA, Brigadier-Chef Major des Forces de Police Nationale et M. Marcel NZENGUE, Sergeant-Chef Major de la Garde Républicaine sont remis à la disposition de leurs corps d'origine.

#### MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION, DE LA SECURITE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

#### CABINET DU MINISTRE DELEGUE

- Directeur de Cabinet : **Mme Edwige BETAH**, confirmée.

- Chef de Cabinet : **M. Pascal MAKITA**, confirmé.

- Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet : **Mme Janice BEVEGUE**, confirmée.

- Chargés d'Etudes : **Capitaine Charles MANGOUBA**, confirmé ; **MM. YONGUI-MENDOUX**, confirmé ; **Yannick ATENDE**, confirmé ; **Vencesla Marie-Lucie OGNEMO AYOUNE**, confirmée.

#### MINISTERE DU PETROLE ET DES HYDROCARBURES

#### SECRETARIAT GENERAL

- Secrétaire Général Adjoint 2 : **M. Gabriel NDZEMBI**.

#### MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

#### CABINET DU MINISTRE

- Directeur de Cabinet : **M. Patrick Florentin MALEKOU**.

- Chef de Cabinet : **M. Céverin Melvil BILIMA**.

- Secrétaire Particulière du Ministre : **Mme Nina Françoise ASSELE épouse RINIERI**.

- Conseiller Politique et du Développement Humain : **M. Alain Gervais NDOBA**.

- Conseiller chargé des Concessions et des Organismes sous Tutelles : **M. Steve Davy ESSONO**, confirmé.

- Conseiller Stratégique : **M. Honoré BOUSSAMBA**, confirmé.

- Conseiller chargé des Questions Administratives et Budgétaires : **M. Patrick NDONG**.

- Conseiller en Communication : **Mme Scolastique AYOLI**, confirmée.

- Conseiller chargé des Questions Techniques : **Mme Lydie MAROGA MABIKA épouse M'BENGA**.

- Conseiller Diplomatique : **M. Jean Clair NZAMBI TESSA**.

- Conseiller Economique et Financier : **M. Alex Junior MINTO'O EBANG**.

- Conseiller Juridique : **M. Paul ENGNENG ZOLO**.

- Chargés d'Etudes :

Mmes :

**Marie Augucia SANANA** ;

**Flora Nathalie DIABA MOUVIOSSI** ;

**MM :**

**Ambroise Raymond NGANGUI** ;

Arsène PAMBOU.

#### MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ECONOMIE, DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

DIRECTION GENERALE DE LA PROSPECTIVE

- Directeur Général : **M. Joseph IBOULLI MAGANGA**.

CAISSE DES DEPOTS ET DE CONSIGNATIONS

- Caissier Général : **Mme Gisèle Pascale ONGOLLO SIMANGOYE**.

#### MINISTERE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

CAISSE DES PENSIONS ET DES PRESTATIONS FAMILIALES DES AGENTS DE L'ETAT

- Président du Conseil d'Administration : **M. François ENGONGA OWONO**.

#### MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA POSTE

CABINET DU MINISTRE

- Directeur de Cabinet : **M. Daniel MBOULOU EYI**.

- Chef de Cabinet : **M. Jean Jérôme ONIANE SIMA**, confirmé.

- Secrétaire Particulière du Ministre : **Mme Nicole BIKE ONDO**.

- Conseiller chargé du Secteur Poste : **M. François MVELÉ NSAH**.

- Conseiller chargé des Applications Numériques : **M. André Jacques AUGAND**.

- Conseiller Financier chargé des Infrastructures Numériques : **M. Jean Bernard AMANI ONANGA**.

- Conseiller chargé de la Réforme Budgétaire : **M. Jacques NDONG NKOUNA**.

- Conseiller chargé des Relations avec les Etablissements sous Tutelle : **Mme Idrissa Mandy Delilah NGARI**.

- Conseiller Administratif : **M. Rodrigue BOUSSAMBA**.

- Conseiller en Communication chargé des Relations Publiques : **M. Oscar MEGNE ELLA**.

- Conseiller chargé de la Formation : **M. Louis ONDO MBA**.

- Chargés d'Etudes :

Mmes :

**Jeannette PENDE épouse MAYOMBO** ;

**Syntilla LIKOINI** ;

**MM :**

**Jean Clair N'NEME**, confirmé ;

**Cloud OBIANG NGUEMA**.

#### MINISTERE DE L'EGALITE DES CHANCES ET DES GABONAIS DE L'ETRANGER

CABINET DU MINISTRE

- Directeur de Cabinet : **M Serge Emile MOUNGUENGUI**.

- Chef de Cabinet : **Mme Prisca Philippine OKOUROU**.

- Secrétaire Particulière du Ministre : **Mme Awa Danladi AGNETOUE épouse NDONG EKOMI**, confirmée.

- Conseiller Administratif : **Dr Jean Luc ALLOGHO NGOUA**, confirmé.

- Conseiller Politique : **M. Hervé Patrick NGUEMBE-DIYEMBOU**.

- Conseiller en Communication : **Mme Blandine ADA MVE épouse NDJEWEL**, confirmée.

- Conseiller Diplomatique : **Dr Marcel RAPONTCHOMBO DABE**, confirmé.

- Conseiller chargé de l'Egalité des Chances : **Mme Marie Noëlle MANFOUMBI**.

- Conseiller Juridique : **M. Eric MINKO**.

- Conseiller chargé des Gabonais de l'Etranger : **M. Jules César ASSELE LE-KOULETSIAYI**.

- Conseiller Technique : **SERGE MO-KANDA**.

- Conseiller Financier : **Edwige DINDZONA**.

- Chargés d'Etudes :

Mmes :

**Caroline D'OLIVEIRA**, confirmée ;

**Mathilde MAGANGA**, confirmée ;

**MM :**

**Justin de Dieu MBOUSSA-BONNET** ;

**DEMOKO NZIENGUI**.